



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
10.01.2006
Date de la convocation des conseillers :
10.01.2006
point de l'ordre du jour no:
09

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 20 janvier 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, Tonnar,
échevins, Hoffmann, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Codello, Zwally,
Wohlfarth, Becker, conseillers,
Clement, secrétaire communal
Absents : Braz, échevin, Maroldt, Hannen, Knaff, Hildgen, Weidig,
conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle principal de l'impôt foncier pour l'exercice 2005

Vu le relevé et rôle principal de l'impôt foncier pour l'exercice 2005 au montant de € 1.871.149,30 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle principal de l'impôt foncier pour l'exercice 2005 au montant de € 1.871.149,30.

En séance

Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 20.01.2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,